Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Pour-que-ca-change-le-6-fevrier,1419

Pour que ca change, le 6 février, ensemble dans l'action

- Vie politique - Luttes et résistances -

Date de mise en ligne : lundi 27 janvier 2014

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Les communistes de Vénissieux appellent à participer nombreux à la manifestation interprofessionnelle du 6 Février organisée par la CGT. Il est urgent de permettre aux luttes difficiles que les travailleurs ont conduit et conduisent à PSA, Continental, Fralib, Goodyear, Arkema, Bosch, comme à tous ceux dans les services publics, les quartiers, les petites entreprises... qui tentent de tenir face aux politiques d'austérité, de trouver une convergence nationale pour être plus fort, pour construire ce "tous ensemble" indispensable à ceux qui n'ont que leur nombre comme force.

Fin 2013, le gouvernement et sa majorité parlementaire ont adopté plusieurs lois qui participent de l'aggravation de l'austérité pour les Français (sur les retraites, l'action publique, le budget 2014...).

Après la semaine de mobilisation unitaire dans la Fonction publique du 9 au 13 décembre, le gouvernement demeure sourd aux légitimes exigences des personnels, notamment en matière salariale. Les voeux du Président pour 2014, annonçant de nouveaux cadeaux au patronat, confirment la nécessité d'une forte mobilisation pour obtenir satisfaction sur nos revendications.

La CGT appelle à porter ensemble, public-privé, nos exigences en matière de salaires, d'emplois, de retraites et de service public, par des actions partout en France le 6 février 2014.

SALAIRES

Depuis 2010, les gouvernements successifs, dont l'actuel, appliquent une politique de gel de la valeur du point d'indice de la Fonction publique. Cette valeur a désormais décroché de 14 % par rapport à l'inflation depuis janvier 2000. En l'état actuel des choses, le point ne sera pas augmenté en 2014, pour la quatrième année consécutive : c'est ce qu'a annoncé quasiment noir sur blanc Marylise Lebranchu, Ministre de la Fonction publique, le 18 juin 2013.

De plus, notre pouvoir d'achat va subir une nouvelle attaque. En effet, depuis le 1er janvier 2014, est entrée en vigueur l'augmentation des taux de TVA. Avec le passage, pour l'un, de 19,6 % à 20 %, et pour l'autre, de 7 % à 10 %, cette hausse coûtera plus de 6 milliards d'euros aux consommateurs.

Copyright © Le Vénissian

EMPLOI

Depuis plusieurs années, un nombre important d'emplois de fonctionnaires est détruit dans la Fonction publique. Les trois versants sont impactés par les politiques de l'emploi public des gouvernements successifs, avec la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) sous Sarkozy, et la Modernisation de l'Action publique (MAP) sous Hollande. De fait, la MAP ressemble comme deux gouttes d'eau à la RGPP.

Le gouvernement veut contraindre les collectivités à « rentrer dans le rang », y compris en matière d'emplois, en conditionnant le versement des dotations budgétaires à des diminutions de masse salariale opérées par les collectivités. Une telle baisse des financements toucherait de plein fouet les collectivités et leurs services publics. Cette mesure amplifierait le recrutement d'agents non titulaires au lieu de fonctionnaires, développerait les externalisations de services et entraînerait une baisse importante des effectifs.

RETRAITES

La CGT réaffirme que la loi adoptée définitivement par le Parlement le mercredi 18 décembre 2013 n'est pas acceptable. Elle entérine les nombreuses régressions intervenues ces dernières années.

Par ailleurs, elle n'institue pour l'essentiel que de nouveaux reculs.

La nouvelle augmentation de la durée de cotisations pour pouvoir prétendre à une retraite à taux plein - 43 ans - va rendre impossibles des départs à la retraite avant 63, voire 65 ans pour la majorité des salariés.

En parallèle, les fonctionnaires et agents publics, suite aux dernières réformes, voient chaque année le taux de leur cotisation retraite augmenter.

PROTECTION SOCIALE

Alors que se négocient dans de nombreuses collectivités les conditions de participation des employeurs à la protection sociale complémentaire, nous réaffirmons que cette participation

Copyright © Le Vénissian

doit devenir obligatoire. Nous devons surtout assurer l'avenir de notre Sécurité sociale en mettant fin aux politiques destructrices d'exonérations de cotisations sociales au profit du patronat et des actionnaires.

SERVICE PUBLIC ET STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le service public subit une nouvelle attaque à travers la loi « Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » adoptée à l'Assemblée nationale le 19 décembre 2013. Ce texte va créer des métropoles dont la mise en place va accroître les inégalités territoriales et développer une concurrence malsaine et dangereuse entre territoires.

Cette loi s'inscrit dans la politique gouvernementale d'austérité et s'accompagne d'une diminution sans précédent des dotations de l'Etat aux collectivités (moins 3 milliards d'euros cumulés en 2014/2015) pour combler le déficit public creusé par les cadeaux fiscaux au patronat. Et tout cela en sabrant sans cesse et toujours davantage dans les dépenses publiques socialement utiles !

Cette réforme s'appuie sur un discours de culpabilisation des fonctionnaires. Nous affirmons à l'inverse qu'il faut considérer le Statut de la Fonction publique à sa juste valeur en ce qu'il a d'abord pour fonction d'assurer la protection des droits fondamentaux du citoyen et de garantir leur accès égalitaire aux services publics.

IL FAUT PASSER A L'OFFENSIVE !

C'est ce que propose la CGT en organisant une vaste campagne sur le coût du capital qui débouche sur des actions contre l'austérité et pour l'augmentation des salaires, et en appelant à la journée d'action interprofessionnelle du 6 février sur les enjeux de salaires, d'emploi, de retraite et du service public.

Dans ce cadre, la Fédération CGT des Services publics appelle les agents et salariés de son champ professionnel à faire du 6 février 2014 une puissante journée d'actions, de grèves et de manifestations.

Copyright © Le Vénissian

Agissons pour :

- Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice ;
- Le rattrapage des pertes salariales ;
- De meilleurs déroulements de carrière ;
- Une véritable réforme de progrès pour nos retraites, antinomique des reculs imposés ;
- La fin de la politique d'austérité et l'abondement des moyens pour le service public ;
- La fin des suppressions d'emplois ;
- Des créations d'emplois partout où c'est nécessaire.

Ensemble, le 6 février 2014, par la grève et dans les manifestations, construisons l'indispensable rapport de forces !

Copyright © Le Vénissian